



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PLAN

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN

Direction Nationale du Recensement

Migration et Urbanisation AUX COMORES

*« Analyse des données du Recensement Général
de la Population et de l'Habitat 2003 »*

Rédigé par :

SAID HACHIMI
Statisticien

Moroni, juin 2007

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. DEFINITIONS, CONCEPTS, METHODOLOGIE DE L'ANALYSE	5
I.1. Définitions et concepts.....	5
I.1.1. Villes.....	5
I.1.2. Migration.....	5
I.2. La méthodologie de l'analyse.....	6
I.2.1. La démarche méthodologique.....	6
I.2.2 Le choix des méthodes de mesure.....	7
I.2.3 Explication des méthodes de mesure de la migration.....	7
I.2.3.3 Les limites des méthodes de mesure de la migration.....	8
I.3. La démarche analytique de l'analyse de la migration.....	9
I.3.1. Les indices utilisés pour l'analyse.....	9
I.3.2 Le calcul des indices.....	9
II. MIGRATIONS INTERNES	10
II.1. Migrations internes: structure, ampleur et tendances	10
II.2. Les migrations inter îles: migration durée de vie	12
II.3. Les migrations inter régionales : migration durée de vie.....	13
II.3.1. Les principales régions de sortie des migrants internes.....	13
II.3.2. Les principales régions des entrées des migrants internes.....	14
II.3.3. Les courants migratoires nets des régions.....	16
II.4. Les migrations inter îles : dernière migration	18
II.5. La migration inter régionale : dernière migration.....	19
II.5.1. Les principaux cantons de sortie des derniers migrants internes.....	19
II.5.2. Les principaux cantons des entrées des derniers migrants internes.....	20
II.6. Les migrations internationales.....	21
II.6.1. Les principaux immigrants et leurs pays de provenance.....	21
II.6.2. Les principaux émigrants et leurs pays de destination.....	23
II.6.3. Les motifs de l'émigration des Comoriens.....	24
II.6. Caractéristiques des migrants internes: dernière migration.....	26
II.6.1. Les migrants selon le sexe et l'âge actuel.....	26
II.6.2. Les migrants selon le niveau d'instruction.....	27
II.6.3. Les migrants selon leur état matrimonial.....	28
III. URBANISATION AUX COMORES	29
III.1 Facteurs déterminant l'apparition des villes aux Comores.....	29
III.2 Structures et réseaux urbains.....	30
III.3 Ampleur et tendance de l'urbanisation.....	31
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES	34
.....	34

LISTE DES TABLEAUX

<u>TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES MIGRANTS « DURÉE DE VIE » PAR ÎLE ET RÉGION 1991 ET 2003.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU 2: RÉPARTITION DES RÉSIDENTS NÉS AUX COMORES, DES SORTANTS ET DES ENTRANTS SELON L'ÎLE « MIGRATION DURÉE DE VIE »</u>	<u>12</u>
<u>TABLEAU 3 : MATRICE DES COURANTS MIGRATOIRES NETS ENTRE LES ÎLES « MIGRATION DURÉE DE VIE ».....</u>	<u>12</u>
<u>TABLEAU 4 : INDICES D'ENTRÉE, DE SORTIE, DE MIGRATION NETTE ET D'EFFICACITÉ SELON L'ÎLE « MIGRATION DURÉE DE VIE ».....</u>	<u>13</u>
<u>TABLEAU 5 : PROPORTIONS DES SORTANTS ET INDICE DE SORTIE PAR RÉGIONS « MIGRATION DURÉE DE VIE ».....</u>	<u>14</u>
<u>TABLEAU 6 : PROPORTION DES ENTRANTS ET INDICE D'ENTRÉE PAR RAPPORT À LA POPULATION RÉSIDENTE NÉE DES COMORES « MIGRATION DURÉE DE VIE ».....</u>	<u>15</u>
<u>TABLEAU 7: SOLDE MIGRATOIRE, INDICE DE MIGRATION NETTE ET INDICE D'EFFICACITÉ PAR CANTON« MIGRATION DURÉE DE VIE ».....</u>	<u>17</u>
<u>TABLEAU 8 : EVOLUTION DE LA POPULATION DES TROIS CAPITALES DES COMORES.....</u>	<u>18</u>
<u>TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES RÉSIDENTS, DES SORTANTS ET DES ENTRANTS SELON L'ÎLE « DERNIÈRE MIGRATION ».....</u>	<u>19</u>
<u>TABLEAU 10 : MATRICE DES COURANTS MIGRATOIRES NETS ENTRE LES ÎLES.....</u>	<u>19</u>
<u>TABLEAU 11 CALCUL DE L'INDICE DE SORTIE MIGRATOIRE « DERNIÈRE MIGRATION », COMORES RGPH 2003.....</u>	<u>20</u>
<u>TABLEAU 12 : CALCUL DE L'INDICE D'ENTRÉE MIGRATOIRE « DERNIÈRE MIGRATION », COMORES RGPH 2003.....</u>	<u>21</u>
<u>TABLEAU 13 : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS SELON LE LIEU DE PROVENANCE ET L'ÎLE DE RÉSIDENCE ACTUELLE.....</u>	<u>22</u>
<u>TABLEAU 14: RÉPARTITION DES ÉMIGRANTS PAR ÎLE SELON LE LIEU DE DESTINATION.....</u>	<u>23</u>
<u>TABLEAU 15 : RÉPARTITION DES ÉMIGRANTS PAR ÎLE SELON LE MOTIF DE LA MIGRATION.....</u>	<u>25</u>
<u>TABLEAU 16 : PROPORTION DES MIGRANTS INTERNES (DERNIÈRE MIGRATION) PAR SEXE ET RAPPORT DE MASCULINITÉ SELON LE GROUPE D'ÂGE</u>	<u>26</u>
<u>TABLEAU 18 : PROPORTION DES MIGRANTS ET DES NON MIGRANTS SELON LEUR ÉTAT MATRIMONIAL.....</u>	<u>29</u>
<u>TABLEAU 19 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</u>	<u>31</u>

TABLEAU 20 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE DE 1991 À 2003 ...32

INTRODUCTION

Les pays en voie de développement, particulièrement le continent africain, ont connu ces dernières décennies une croissance forte des migrations et une urbanisation plus rapide dont le rythme dépasse celui des pays développés. Ce rythme de croissance des migrations et des villes est loin d'être uniforme et varie d'une région à une autre. En effet, le continent africain est la région où le taux d'urbanisation croît le plus rapidement, passant de 12 à 30% entre 1950 et 1980 (Antoine P et Savane L., 1990).

C'est ainsi que, les migrations et le processus d'urbanisation aux Comores, fortement impulsés par la conjoncture internationale de la baisse des prix des matières premières, entrent dans une phase d'accélération. La population urbaine des Comores passe de 78 106 habitants en 1980 à 128 533 habitants en 1991, soit une augmentation de 64,6% durant cette période, autrement dit un taux de croissance annuel moyen de 5,9%.

Ce rythme élevé de la croissance démographique des villes préoccupe les planificateurs et les décideurs politiques à divers titres : la répartition spatiale déséquilibrée de la population, le problème de logement, le problème de la sécurité urbaine, la dégradation de l'environnement et le chômage urbain. Cependant, aux Comores, l'examen des conséquences des migrations et de l'urbanisation reste jusqu'à présent très peu explicite. En effet, peu de recherches sont réalisées. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat '91 a servi de base pour les études quantitatives menées jusqu'à présent. C'est dans ce contexte d'approfondissement des recherches liées à ce domaine crucial du développement économique et social du pays que le gouvernement comorien et ses principaux partenaires ont lancé l'opération du Recensement Général de la Population et de l'Habitat '03. L'analyse des données permettra d'obtenir une panoplie d'informations pertinentes sur la situation démographique, sociale et économique du pays. Le présent document servira de base pour la recherche des facteurs qui peuvent expliquer les conséquences des migrations et de l'urbanisation.

Ce document s'articulera autour de trois parties ; dans une première partie, il s'agira de présenter les définitions et les concepts de mesure de la migration et de l'urbanisation. Dans la seconde et la troisième partie, il sera question de traiter les migrations et le processus d'urbanisation aux Comores.

I. DEFINITIONS, CONCEPTS, METHODOLOGIE DE L'ANALYSE

L'étude des migrations et de l'urbanisation qui met en rapport les problèmes de population et son développement démographique fait intervenir au moins deux concepts de base dont les perceptions ne sont ni uniformes, ni évidentes, ni exemptes de contradiction. La définition préalable de ces concepts est donc une nécessité pour tout acteur engagé dans la recherche.

Dans le cadre de notre travail, le premier concept de base à définir est celui de la ville. Quel type de localité est considéré comme ville ou centre urbain, en d'autres termes existe-t-il des critères pertinents aux Comores pour dire que telle localité est une ville ou non. Comme nous l'avons évoqué en introduction, le développement des villes aux Comores résulte en partie des mouvements migratoires. Il importe donc de préciser quel type de mobilité est considéré dans notre analyse comme migration.

I.1. Définitions et concepts

I.1.1. Villes

D'une manière générale la définition du concept de ville est très variable d'un pays à l'autre et prend en compte des critères tout aussi variables (Lututala Mumpasi, 1988). Aux Comores, la taille de la population ne constitue pas le seul critère de définition de l'urbain comme c'est le cas dans certains pays Africains. Est considérée comme localité urbaine : tout Chef-lieu de préfecture ou de région pourvu d'au moins cinq des équipements urbains suivants : hôpital, bureau de postes, téléphone, électricité, eau courante ou toute autre localité dont au moins 40 % de la population active n'est pas dans le secteur primaire et pourvu d'au moins trois des principaux équipements urbains pré-cités.

I.1.2. Migration

Contrairement à certains phénomènes démographiques comme la mortalité ou la fécondité, la définition du concept de migration est sujette à variation d'un chercheur à l'autre. Cette pluralité de la définition du concept de migration reflète la diversité des types de mobilités qu'on peut observer et des critères pertinents à retenir pour inclure ou non telle catégorie de mouvement parmi les migrations. Ces critères peuvent être liés à la durée du séjour, distance parcourue, changement de localité ou résidence, etc.

Dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003 des Comores, la définition de la migration adoptée considère deux critères : l'espace et le temps. L'espace fait référence à un changement de résidence ou de localité (ville ou village). Quant au critère de temps, le recensement a retenu une durée d'au moins six mois écoulée depuis le changement de résidence pour qu'il y ait migration, sinon si la personne a l'intention de passer plus de six mois dans sa nouvelle résidence.

En effet, les migrations mettent en jeu au moins trois acteurs principaux: un migrant, une région d'origine, et une région de destination. Ces régions ou pays sont des territoires bien délimités qui permettent de faire une distinction entre une migration interne ou intérieure, une migration externe ou extérieure (une migration internationale) :

- La migration interne ou intérieure: le lieu d'origine et le lieu de destination appartiennent au territoire national ;
- La migration externe ou extérieure (migration internationale) : le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent, l'un compris à l'intérieur, l'autre situé à l'extérieur du territoire national ;

I.2. La méthodologie de l'analyse

I.2.1. La démarche méthodologique

Le lieu de résidence habituelle d'un individu désigne soit le quartier, la localité (ville/village), le canton, la préfecture, l'île ou le pays où réside habituellement l'individu. Pour le présent travail, le canton est la plus petite division administrative qui est retenue pour l'étude des migrations internes. Le canton est un découpage administration coloniale. L'avantage de cet découpage traditionnel est la stabilité des limites géographiques. La migration est donc un changement de résidence qui s'opère d'un canton à un autre. Toutefois, selon l'importance du phénomène, nous serons parfois amenés à examiner ce phénomène migratoire au niveau de la préfecture et l'île.

Selon que le lieu de départ et celui de destination sont situés ou non dans une même île, on peut distinguer deux types de migrations :

- La migration intra - île: c'est le cas où le lieu de départ et le lieu de destination font partie d'une même île;
- La migration inter île: c'est le cas où les deux lieux de départ et de destination ne font pas partie d'une même île.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003 est relativement riche, en ce qui concerne les données permettant d'étudier les migrations. En effet, on compte quatre variables dans le questionnaire, à partir desquelles nous mesurons la migration :

- Le lieu de résidence actuelle (lieu du dénombrement) ;
- Le lieu de naissance ;
- Le lieu de résidence antérieure ;
- La durée de résidence par rapport au lieu de résidence actuelle.

L'étude porte surtout sur les migrations internes, celles qui se déroulent uniquement entre les différents lieux de résidences des Comores. Le niveau géographique retenu pour l'analyse des migrations internes est le canton. Pour les migrations internationales, les quatre variables citées plus nous permettent d'étudier l'immigration internationale. Quant à l'émigration internationale, on avait prévu un module dans le questionnaire pour les migrations durant les cinq

dernières années selon les caractéristiques des migrants : le sexe, âge, pays de destination, année de départ et le motif de départ.

I.2.2 Le choix des méthodes de mesure

Pour toute étude migratoire, les résultats de l'analyse dépendent de la définition des concepts et de la précision des critères qui leur sont associés; et puisque la population migrante dépend du découpage du territoire national, il est très difficile de faire de comparaisons entre des pays en ce qui concerne les migrations internes.

Notre objectif principal consiste à identifier les mouvements migratoires afin de calculer l'intensité du phénomène et de caractériser le comportement migratoire des individus. Il existe de nombreuses méthodes¹ destinées à mesurer les migrations internes au moyen des recensements, selon les questions posées aux personnes recensées: citons entre autres, la méthode des « résidus », la migration « durée de vie », la méthode des « différences des populations subsistantes » entre deux recensements, la « migration limitée à une période », la « dernière migration », la « migration totale ».

Au vu de ces diverses méthodes et compte tenu de leurs avantages et inconvénients respectifs, le choix est souvent malaisé. Mais on ne peut non plus nier les avantages théoriques que présentent les méthodes rétrospectives au détriment des méthodes résiduelles.

Dans la pratique, le choix dépend aussi des circonstances et des populations sur les quelles porte l'étude. Les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2003, nous permettent d'appliquer les méthodes suivantes : la « migration durée de vie » et la « dernière migration ». Ces deux méthodes sont basées sur:

- des réponses à des questions rétrospectives visant à identifier certains des individus ayant effectué, dans un passé plus ou moins étendu voire depuis leur naissance, au moins une migration. Citons la question sur le lieu de naissance, la question sur la durée de séjour à la résidence actuelle, etc ;
- des réponses à des questions relatives au lieu de résidence habituelle des individus. Il s'agit d'identifier la résidence au moment du dénombrement et la résidence antérieure s'il y en a eu.

Les statistiques de base pour ces deux méthodes sont largement disponibles. Le calcul aussi peut se faire avec un faible risque d'erreurs, tout au moins pour celles qui tiennent aux déclarations des personnes recensées.

I.2.3 Explication des méthodes de mesure de la migration

I.2.3.1 La méthode de « la migration durée de vie »

La mise en rapport des lieux de naissance et de résidence au moment du recensement permet une mesure assez rudimentaire de la migration que l'on appelle migration durée de vie. Selon cette méthode, sont considérés comme migrants (migrants durée de vie) les individus dénombrés dans un canton donné alors qu'ils sont nés dans un autre ou un pays étranger. Ces

¹ : Pour plus d'informations sur les différentes méthodes, voir MAMADOU, B. Maecha (1994); "Les migrations internes aux Comores: mesure et analyse; Université de Montréal, Département de Démographie, Mémoire de Maîtrise. 120 p.

migrants sont des entrants par rapport au canton où ils sont dénombrés, et ils sont des sortants par rapport à leur canton ou pays de naissance. Les migrants (entrants) sont donc les non natifs recensés dans le canton ; par contre les non migrants sont les résidents natifs de celui-ci

I.2.3.2 La méthode de « la dernière migration »

La comparaison des lieux de résidence antérieure avec les lieux de résidence actuelle des individus à la date du recensement permet d'identifier une population migrante définie par la méthode de la dernière migration. Est donc considéré migrant tout individu recensé comme résident dans un canton autre que son canton de résidence antérieure. Les non migrants sont donc les personnes qui ont toujours résidé dans le même canton depuis leur naissance. Les migrants sont des entrants par rapport au canton où ils sont recensés pendant le recensement, et ils sont en même temps des sortants par rapport au canton où ils ont résidé antérieurement.

I.2.3.3 Les limites des méthodes de mesure de la migration

Si les deux méthodes sont peu exigeantes, du point de vue du formulaire de recensement et si l'exploitation n'en est pas trop complexe, elles présentent par contre, des limites pour l'analyse des résultats, car ces méthodes n'enregistrent pas l'itinéraire de toutes les migrations effectuées par un individu durant sa vie. Elles s'intéressent à une migration.

a) Les limites de la méthode de « la migration durée de vie »

La méthode ne permet pas de saisir tous les mouvements migratoires qu'a effectués un individu depuis sa naissance (les migrations multiples). Elle renseigne sur la migration résultante. Elle ne permet pas non plus de saisir tous les migrants (les migrants de retour): un individu qui a fait plusieurs migrations et qui est revenu résider dans son lieu de naissance juste avant le dénombrement est recensé dans ce lieu et est considéré comme non migrant.

La méthode informe sur un stock de migrants résultant des survivants à la date du recensement à l'exclusion des migrants de retour qui ne peuvent être identifiés en tant que tels. Ce stock renseigne sur les tendances générales des migrations (période indéterminée).

La méthode suppose une indépendance entre la mortalité et la migration alors qu'en réalité cela n'est pas vrai: la mortalité varie en général d'une région à une autre, de même qu'entre migrants et non migrants, si bien que la proportion des personnes recensées dans une unité géographique, et nées dans une autre, est le reflet d'une combinaison de la migration et de plusieurs phénomènes de mortalité différentielle, sans que l'on puisse distinguer ce qui est dû à chacun de ces facteurs.

Les résultats à interpréter peuvent aussi être biaisés par des naissances "non domiciliées"; des naissances des femmes qui vont accoucher chez leurs parents ou dans des maternités situées hors de leur village et qui ne seront pas enregistrées comme étant survenues dans le lieu de résidence habituelle de ces femmes.

b) Les limites de la méthode de la dernière migration

L'inconvénient de la méthode tient à la nécessité de recourir à deux questions pour cerner la dernière migration (une question sur le lieu de résidence antérieure et une autre sur la durée de résidence actuelle). Certains auteurs² affirment que la réponse donnée par l'individu recensé est fortement subjective et qu'il a tendance à fournir la dernière migration significative à ses yeux. Ces erreurs d'oubli de certains mouvements ont pour effet d'allonger la durée de séjour au lieu du dénombrement et de diminuer l'intensité de la mobilité spatiale. Autres inconvénients associés à cette méthode, la date d'installation ou la durée de présence est peu sûre, l'attrait des chiffres ronds y est manifeste et les non-réponses peuvent être nombreuses.

I.3. La démarche analytique de l'analyse de la migration

I.3.1. Les indices utilisés pour l'analyse

Pour chacune des deux méthodes, nous répartissons les entrants ou les sortants selon les cantons (migrations inter cantons) et les îles (migrations inter îles). Dans un premier temps, nous examinons les flux en nombres absolus et identifions les régions d'accueil et les régions fournisseuses des migrants. Mais comme les flux en nombres absolus sont influencés par les tailles des populations concernées, nous calculons des indices simples (indices d'entrée et indices de sortie) puis des indices de migration nette et d'efficacité qui nous permettent de procéder à un classement des régions selon leur caractère attractif ou répulsif.

I.3.2 Le calcul des indices

I.3.2.1 L'indice de sortie

C'est le rapport du nombre des sortants de la région à la somme des sortants et des non migrants de cette région.

$$\text{Indice de sortie} = \frac{\text{Sortants}}{\text{Sortants} + \text{non migrants}}$$

L'indice de sortie mesure la probabilité de sortie d'une région donnée; c'est-à-dire soit la probabilité de sortie des natifs de la région (méthode de la migration durée de vie), soit la probabilité de sortie des résidents de la région (méthode de la dernière migration).

I.3.2.2 L'indice d'entrée

C'est le rapport des entrants d'une région à l'ensemble des résidents de celle-ci, peu importe les lieux de naissance ou de résidence antérieure de ces résidents à l'intérieur du pays.

$$\text{Indice d'entrée} = \frac{\text{Entrants}}{\text{Résidents}}$$

Cette fois-ci le dénominateur (la population d'arrivée) n'est pas la population qui a été soumise au risque de migrer. Pour la migration durée de vie, ce dénominateur est l'ensemble

² : Voir notamment POULAIN, Michel (1985): "La migration, concept et méthodes de mesure", dans Migrations internes, collecte des données et méthodes d'analyse, sous la direction de M. Poulain et al., Chaire Quetelet'83, Département de Démographie, Louvain-La-Neuve, 16p.

des résidents de la région qui sont nés dans le pays. Pour la dernière migration, il s'agit des résidents de la région qui n'ont pas résidé antérieurement à l'extérieur du pays.

I.3.2.3 Le solde migratoire

Le solde migratoire pour une région donnée est la différence entre les entrants de cette région et les sortants de celle-ci.

$$\text{Solde migratoire} = \text{Entrants} - \text{Sortants}$$

I.3.2.4 L'indice de migration nette

C'est le rapport du solde migratoire de la région à la « population moyenne » de la région qui a été soumise au risque de migrer. Cette « population moyenne » est égale à la somme des sortants de la région, des non migrants de la région et de la moitié du solde migratoire de la région.

$$\text{Indice de migration nette} = \text{Solde migratoire} / \text{Population moyenne}$$

I.3.2.5 L'indice d'efficacité

C'est le rapport du solde migratoire de la région à l'ensemble des migrants de celle-ci (entrants + sortants).

$$\text{Indice d'efficacité} = \text{Solde migratoire} / (\text{Entrants} + \text{sortants})$$

II. MIGRATIONS INTERNES

Historiquement, les Comores sont caractérisés par d'importants mouvements migratoires qui ont déterminé en partie la répartition de la population en fonction de l'économie coloniale et des besoins de l'administration territoriale française. Ensuite, depuis l'indépendance, d'autres facteurs comme la recherche d'emploi dans la grande île de l'océan indien (Madagascar) qui servait de pôle administrative et économique dans la colonisation et la chute des prix de produits de rente, particulièrement la vanille et le girofle ont accentué et diversifié les mouvements migratoires.

II.1. Migrations internes: structure, ampleur et tendances

Avant 2003, les principales sources de données disponibles sur le phénomène migratoire aux Comores étaient constituées de deux recensement généraux de population (RGPH 80 et RGPH 91) qui abordent le phénomène migratoire de façon indirecte tant dans sa mesure que dans son explication. Celui de septembre 2003 apporte aussi des informations permettant d'apprécier l'ampleur et les caractéristiques du phénomène migratoire et de mettre à jour les bases de données existantes.

Tableau 1 : Évolution des migrants « durée de vie » par île et région 1991 et 2003

Canton	1991		2003	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Mwali	19,5	7,1	15,2	8,4
Fomboni	11,1	3,4	9,4	4,5
Nioumachoua	4,6	2	2,9	2,2
Wanani	3,8	1,7	2,9	1,7
Ndzuwani	26,7	52,2	20,8	44,8
Domoni	7	12,2	2,7	6,6
Mutsamudu	11,7	15,5	8,6	7,9
Mramani	1,3	10	1,1	3,3
Mrémani	1	7,5	0,7	13,5
Ouani	-	-	2,6	4,4
Tsembéhou	-	-	0,6	1,9
Moya	2,7	3	2,3	2,5
Sima	3	4	2,2	4,8
Ngazidja	53,8	40,7	64,1	46,8
Badjini Ouest	2,9	11,3	1,0	5,9
Badjini Est	-	-	1,9	4,8
Domba	-	-	0,3	1,5
Dimani	-	-	0,4	2,3
Oichili	1,5	4,9	0,5	2,8
Hamahamet	-	-	1,0	4,2
Mboinkou	-	-	0,3	1,5
Mboundé	-	-	1,2	2,4
Mitsamihouli	3,6	13,4	2,1	5,3
Bambao	-	-	6,2	3,0
Hambou	-	-	2,1	4,2
Moroni	40,9	6,4	42,7	5,3
Hamanvou	-	-	0,5	0,9
Itsandra	4,9	4,7	3,9	2,8
Ensemble Pays	100	100	100	100

Le tableau 1 donnant l'évolution des migrants « durée de vie » de 1991 et 2003 en adoptant le découpage administratif de canton de 2003, permet de faire ressortir les résultats suivants : premièrement, on constate qu'entre 1991 et 2003 la proportion des entrants à Mwali et Ndzuwani a diminué passant respectivement de 19,5% à 15,2% soit une diminution de 4,3% à Mwali. La plus forte baisse est enregistrée à Ndzuwani avec 6% de moins, en effet la proportion des entrants à Ndzuwani est passée de 26,7% à 20,8%. Au contraire, Ngazidja enregistre des fortes augmentations d'entrants, au cours de cette même période, elle a enregistré une augmentation de 10%. Ce résultat était prévisible dans la mesure où Ngazidja regorge presque la totalité des activités administratives et économiques des Comores.

Deuxièmement, en ce qui concerne les sortants, Mwali et Ngazidja enregistrent des augmentations entre 1991 et 2003, les sortants de Mwali et de Ngazidja représentent respectivement 8,4% et 46,8% en 2003 contre 7,1 et 40,7% en 1991. A l’opposé, on note une forte diminution de 7,4% des sortants à Ndzuwani.

II.2. Les migrations inter îles: migration durée de vie

Pour l’analyse des migrations inter îles, l’unité territoriale de référence considérée pour mesurer les migrations est l’île. Il s’agit des déplacements des migrants entre les trois îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja): les migrations à l’intérieur de l’île (les zones de départ et arrivée à l’intérieur de la même île) sont dans ce contexte non considérées. Le nombre des migrants s’élève à 17149 personnes.

Tableau 2: Répartition des résidents nés aux Comores, des sortants et des entrants selon l’île « migration durée de vie »

Ile	Résidents		Entrants		Sortants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	35 244	6,3	5 430	31,7	2 497	14,6
Ndzuwani	239 499	42,6	1 668	9,7	12 734	74,2
Ngazidja	287 930	51,2	10 051	58,6	1 918	11,2
Total	562 673	100,0	17 149	100,0	17 149	100,0

Le nombre des migrants inter îles observés est le résultat d’un flux massif de sortants de Ndzuwani vers les deux autres îles. Sur un effectif total de 17149 sortants des îles, plus de 74% proviennent de l’île de Ndzuwani. Même si cette proportion des sortants de Ndzuwani reste encore très élevée, il est important de noter la diminution enregistrée entre le Recensement de 1991 et celui de 2003.

Ngazidja et Mwali sont les principales îles d’accueil. Elles reçoivent plus de 15 481 migrants soit 90,3% des entrants. Autrement dit, Ngazidja reçoit 58,6% de l’ensemble des entrants et Mwali 31,7%. Les soldes migratoires inter-îles sont résumés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Matrice des courants migratoires nets entre les îles « Migration durée de vie »

Ile de naissance	Lieu de résidence au moment du Recensement			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
Mwali	-	-3 988	1 055	-2 933
Ndzuwani	3 988	-	829	4 817
Ngazidja	-1 055	-829	-	-1 884
Solde Migratoire	2 933	-4 817	1 884	0

On constate que les échanges migratoires entre Ngazidja et chacune des deux autres îles sont au profit de Ngazidja: son solde migratoire est positif. Ngazidja reçoit un plus de 1 055 migrants venant de Mwali et 829 venant de Ndzuwani.

**Tableau 4 : Indices d'entrée, de sortie, de migration nette et d'efficacité selon l'île
« migration durée de vie »**

Ile	Résidents Nés aux Comores	Natifs Résidents	Entrants	Sortants	Migration Nette	Indice Entrée	Indice Sortie	Indice Migration Nette	Indice Efficacité
Mwali	35 244	28 505	5 430	2 497	3 001	15,4	7,7	8,5	37,9
Ndzuwani	239 499	230 454	1 668	12 734	-10 679	0,7	5,1	-4,6	-74,8
Ngazidja	287 930	258 167	10 051	1 918	7 678	3,5	0,7	2,8	68,0
Ensemble	562 673	517 127	17 149	17 149	0	3,0	3,0	-	-

C'est l'inverse qu'on observe au niveau de l'île de Ndzuwani. Par contre Mwali se trouve avec une balance migratoire négative avec Ngazidja et une balance positive avec Ndzuwani. Quant à l'analyse des indices relatifs de la migration qui tiennent compte du poids de la population de l'île, on peut noter que seule l'île de Ndzuwani enregistre un indice de migration nette et un indice d'efficacité négatifs respectivement de -4,6% et -74,8%. Cet indice d'efficacité négatif de 74 migrants sur 100 migrants montre que Ndzuwani est le principal fournisseur des migrants et est globalement répulsive. En ce qui concerne Ngazidja, elle a un indice d'efficacité de 68 pour 100 migrants, ce qui fait que Ngazidja reste l'île la plus attractive des Comores. Ceci est d'autant plus juste que cette île abrite la capitale nationale et toutes les activités économiques, sociales et administratives.

II.3. Les migrations inter régionales : migration durée de vie

II.3.1. Les principales régions de sortie des migrants internes

En considérant l'origine des individus ayant quitté leur région de naissance, les trois principales régions des Comores qui fournissent plus des sortants se trouvent dans l'île de Ndzuwani (Cf Tableau 5). Il s'agit de Mrémani avec une proportion de 13,5% de l'ensemble, de Mutsamudu et de Domoni respectivement de 7,9 et 6,6%. En outre neuf autres régions ont des proportions des sortants comprises entre 4,2% et 5,9%, six de ces régions se trouvent à Ngazidja ; un classement par ordre décroissant effectué à partir de leurs sortants permet d'obtenir : Badjini Ouest, Moroni, Mitsamiouli, Badjini Est et Hambou/Hamahamet, deux autres à Ndzuwani, il s'agit de Sima et Ouani et Fomboni à Mwali. Ces douze régions, sur un total de vingt cinq regroupent 71,4% de l'ensemble des sortants.

Par ailleurs, la prise en compte de la taille de la population dans chaque région permet d'apprécier l'importance des courants de sortie en terme relatif. Pour cela, nous avons calculé pour chacune d'elles l'indice de sortie³ (voir tableau 5), qui nous a permis de les classer en trois groupes:

- Les régions à forte émigration interne ; il s'agit par ordre décroissant de Mrémani (14,6%), Wanani (14,4%), Moroni et Nioumachoua (12,4%), Badjini Ouest (12,1%) et de Fomboni (10,4%) ;

³ L'indice de sortie est le rapport du nombre des sortants natifs de la préfecture à l'ensemble des natifs de celle-ci. L'indice de sortie mesure la probabilité de sortie des natifs d'une préfecture donnée

- Les régions à l'émigration moyenne : Hambou (9,8%) Sima (9,7%), Mramani (9,4%), Oichili (9,3%), Dimani (9,0%) Badjini Est (8,3), Domba (8,1%), Mitsamiouli (8%) Les onze régions restant constituent celles à faible émigration.
- Ce classement diffère de celui établi à partir des proportions, toutefois, il est important de préciser qu'il permet d'apprécier ce phénomène de façon plus précise. Cet indice de sortie permet de classer Mwali comme île à propension de sortie la plus élevée (11,6%).

Tableau 5 : Proportions des sortants et indice de sortie par régions « migration durée de vie »

Cantons	Résidents	Natifs			Proportion des Sortants (%)	Indice de sortie
		Résidents	Sortants	Total		
Mwali	35 751	28 505	3 737	32242	8,4	11,6
Fomboni	21 511	16 966	1 979	18945	4,5	10,4
Nioumachoua	8 321	6 972	990	7962	2,2	12,4
Wanani	5 919	4 567	768	5335	1,7	14,4
Ndzuwani	243 736	230 454	19 924	250378	44,8	8,0
Domoni	40 245	38 482	2 930	41412	6,6	7,1
Mutsamudu	48 766	43 277	3 491	46768	7,9	7,5
Mramani	14 833	14 212	1 470	15682	3,3	9,4
Mrémani	35 630	35 100	5 989	41090	13,5	14,6
Ouani	39 262	37 475	1 961	39435	4,4	5,0
Tsembéhou	19 144	18 560	849	19410	1,9	4,4
Moya	25 075	23 697	1 120	24817	2,5	4,5
Sima	20 783	19 652	2 112	21764	4,8	9,7
Ngazidja	296 173	258 167	20 807	278974	46,8	7,5
Badjini Ouest	19 830	19 118	2 629	21747	5,9	12,1
Badjini Est	25 135	23 776	2 148	25924	4,8	8,3
Domba	7 805	7 606	671	8278	1,5	8,1
Dimani	10 418	10 204	1 005	11209	2,3	9,0
Oichili	12 363	12 053	1 236	13288	2,8	9,3
Hamahamet	23 350	22 707	1 868	24575	4,2	7,6
Mboinkou	9 775	9 560	657	10217	1,5	6,4
Mboundé	21 245	20 335	1 071	21406	2,4	5,0
Mitsamihouli	28 154	26 851	2 340	29191	5,3	8,0
Bambao	37 867	33 255	1 327	34582	3,0	3,8
Hambou	18 905	17 410	1 883	19293	4,2	9,8
Moroni	39 697	16 533	2 346	18879	5,3	12,4
Hamanvou	9 869	9 616	402	10017	0,9	4,0
Itsandra	31 760	29 144	1 224	30368	2,8	4,0
Total	575 660	517 127	44 467	561 594	100,0	7,9

II.3.2. Les principales régions des entrées des migrants internes

Le tableau 6 permet de saisir les principales régions des entrants. En effet, Ngazidja avec un nombre d'entrants de 28484, est la principale île d'accueil des migrants internes aux Comores. Cet effectif représente 64,1% des entrants dans le pays.

Tableau 6 : Proportion des entrants et indice d'entrée par rapport à la population résidente née des Comores « migration durée de vie »

Canton	Résidents	Natifs Résidents	Entrants		Résidents nés aux Comores	Indice d'entrée
			Nombre	%		
Mwali	35 751	28 505	6 738	15,2	35 244	19,1
Fomboni	21 567	16 966	4 180	9,4	21 145	19,8
Nioumachoua	8 286	6 972	1 269	2,9	8 241	15,4
Wanani	5 898	4 567	1 290	2,9	5 857	22,0
Ndzuwani	243 732	230 454	9 245	20,8	239 499	3,9
Domoni	40 213	38 482	1 213	2,7	39 668	3,1
Mutsamudu	48 753	43 277	3 832	8,6	47 026	8,1
Mramani	14 820	14 212	475	1,1	14 676	3,2
Mrémani	35 619	35 100	325	0,7	35 418	0,9
Ouani	39 298	37 475	1 141	2,6	38 590	3,0
Tsembéhou	19 201	18 560	262	0,6	18 817	1,4
Moya	25 054	23 697	1 041	2,3	24 716	4,2
Sima	20 774	19 652	956	2,2	20 588	4,6
Ngazidja	296 177	258 167	28 484	64,1	287 930	9,9
Badjini Ouest	19 738	19 118	452	1,0	19 591	2,3
Badjini Est	25 102	23 776	837	1,9	24 650	3,4
Domba	7 786	7 606	140	0,3	7 753	1,8
Dimani	10 319	10 204	158	0,4	10 369	1,5
Oichili	12 308	12 053	220	0,5	12 282	1,8
Hamahamet	23 400	22 707	429	1,0	23 156	1,9
Mboinkou	9 712	9 560	149	0,3	9 715	1,5
Mboundé	21 266	20 335	554	1,2	20 914	2,7
Mitsamihouli	28 195	26 851	930	2,1	27 822	3,3
Bambao	37 931	33 255	2 744	6,2	36 122	7,6
Hambou	18 865	17 410	912	2,1	18 363	5,0
Moroni	40 050	16 533	19 003	42,7	36 389	52,2
Hamanvou	9 822	9 616	203	0,5	9 828	2,1
Itsandra	31 653	29 144	1 751	3,9	30 973	5,7
Total	575 660	517 127	44 467	100,0	562 673	7,9

Quatre principales régions accueillent 29759 migrants soit 66,9% des entrants. Il s'agit de Moroni (42,7%), Mutsamudu (8,6%), Fomboni (9,4%) et Bambao (6,2%). Les trois premières abritent chacune la capitale régionale de l'île. Moroni est à la fois la capitale régionale de l'île de Ngazidja et la capitale fédérale du pays ce qui justifie ce pourcentage élevé pour Moroni mais aussi de Bambao. Ces trois principales régions renferment aussi les principales localités composant le milieu urbain des Comores.

Par contre, si on considère l'importance des entrants par rapport au nombre de résidents dans les régions, le classement précédent est un peu perturbé. En effet, d'après le tableau 6, l'indice d'entrée permet de classer Moroni (52,2%), Wanani (22%), Fomboni (19,8%) et Nioumachoua (15,4%) comme les régions les plus attractives des Comores. Ce classement distingue l'île de Mwali des deux autres par son indice d'entrée de 19,1%. Cette situation de Mwali s'explique certes par les avantages comparatifs qu'elle possède par rapport aux deux autres îles dans le secteur agricole et la pêche.

II.3.3. Les courants migratoires nets des régions

Le tableau 7 présente les soldes migratoires, l'indice de migration nette et l'indice d'efficacité des différentes régions. En effet, les soldes migratoires des trois régions de Mwali sont positifs, par contre, en ce qui concerne l'île de Ndzuwani, seul Mutsamudu présente un solde migratoire positif. Pour ce qui est de Ngazidja, les régions qui ont des soldes migratoires positifs sont : Moroni, Bambao et Itsandra. Les autres régions ont des soldes migratoires négatifs. Les soldes migratoires positifs de toutes les préfectures de Mwali s'expliquent davantage par le caractère agricole de l'île et la pratique facile de la pêche. Cette île comparativement aux deux autres, présente l'avantage d'avoir une densité de population plus basse, de disposer encore de quelques terres pour l'agriculture⁴ et d'offrir un coût de la vie relativement moins cher⁵. Quant aux régions de Bambao et d'Itsandra, leur faible solde migratoire positif est le résultat des échanges entre elles avec celles de Ndzuwani et celles du Nord et du Sud. Il faut à cela ajouter que les soldes migratoires positifs de Bambao et d'Itsandra s'expliquent par la position limitrophe de ces régions à la capitale Moroni.

4 Ministère de la Production et al. (1987), "Carte d'occupation des terres aux Comores"; AGRAR - UND HYDROTECHNIK GNBH; Essen, Allemagne.

5 CHAGNOUX, Hervé et Ali HARIBOU (1980), "Les Comores"; Que Sais-je? No 1829, PUF, Paris. 127 p.

Tableau 7: Solde migratoire, indice de migration nette et indice d'efficacité par canton« migration durée de vie »

Lieu de naissance	Résidents nés aux Comores	Natifs Résidents	Entrants	Sortants	Solde Migratoire	Indice Migration nette	Indice d'efficacité
Fomboni	21 145	16 966	4 180	1 979	2 200	11,0	35,7
Nioumachoua	8 241	6 972	1 269	990	279	3,4	12,4
Wanani	5 857	4 567	1 290	768	522	9,3	25,4
Domoni	39 668	38 482	1 213	2 930	-1 717	-4,2	-41,4
Mutsamudu	47 026	43 277	3 832	3 491	341	0,7	4,6
Mramani	14 676	14 212	475	1 470	-995	-6,6	-51,2
Mrémani	35 418	35 100	325	5 989	-5 665	-14,8	-89,7
Ouani	38 590	37 475	1 141	1 961	-820	-2,1	-26,4
Tsembéhou	18 817	18 560	262	849	-587	-3,1	-52,8
Moya	24 716	23 697	1 041	1 120	-79	-0,3	-3,7
Sima	20 588	19 652	956	2 112	-1 156	-5,5	-37,7
Badjini Ouest	19 591	19 118	452	2 629	-2 176	-10,5	-70,6
Badjini Est	24 650	23 776	837	2 148	-1 311	-5,2	-43,9
Domba	7 753	7 606	140	671	-531	-6,6	-65,4
Dimani	10 369	10 204	158	1 005	-847	-7,9	-72,9
Oichili	12 282	12 053	220	1 236	-1 016	-7,9	-69,8
Hamahamet	23 156	22 707	429	1 868	-1 438	-6,0	-62,6
Mboinkou	9 715	9 560	149	657	-508	-5,1	-63,1
Mboundé	20 914	20 335	554	1 071	-517	-2,4	-31,8
Mitsamihouli	27 822	26 851	930	2 340	-1 410	-5,0	-43,1
Bambao	36 122	33 255	2 744	1 327	1 417	4,0	34,8
Hambou	18 363	17 410	912	1 883	-971	-5,2	-34,7
Moroni	36 389	16 533	19 003	2 346	16 657	61,2	78,0
Hamanvou	9 828	9 616	203	402	-198	-2,0	-32,8
Itsandra	30 973	29 144	1 751	1 224	527	1,7	17,7
Total	562 673	517 127	44 467	44 467	0	-	-

L'analyse des indices d'efficacité qui traduit le gain net et relatif du canton dans les échanges migratoires permet de rapporter le solde migratoire du canton à l'ensemble des migrants (entrants + sortants) dans un canton. L'utilisation de cet indice permet de confirmer le classement précédent. En effet, la ville de Moroni et ses cantons périphériques à savoir Bambao et Itsandra et les cantons de l'île de Mwali (Fomboni, Wanani et Nioumachoua) sont les pôles les plus attractifs des Comores. Les indices d'efficacité de la ville de Moroni, et des Bambao et Itsandra sont respectivement de 78%, 34,8% et 17,7%. Tous les trois cantons de Mwali ont des indices d'efficacité positifs : Fomboni (35,7%), Wanani (25,4%) et Nioumachoua (12,4%). A Ndzuwani, à l'exception du canton de Mutsamudu qui a un faible indice d'efficacité positif (4,6%), les échanges migratoires de chaque canton se soldent par des pertes nettes.

Le canton de Mrémani avec un indice d'efficacité de -89,7% demeure le plus répulsif. Il est suivi par un groupe des huit cantons dont les indices varient de -51,2% à -72,9% : Mramani (-51,2%), Tsembéhou (-52,8%), Hamahamet (-62,6%), Mboinkou (-63,1%), Domba (-65,4%), Oichili (-69,8%), Badjini Ouest (-70,6%) et Dimani (-72,9%).

En résumé, les cantons ayant un solde migratoire positif sont les trois de l'île de Mwali, un à Ndzuwani (Mutsamudu) et trois de Ngazidja (Bambao, la ville de Moroni, et Itsandra). La situation des cantons de Mutsamudu, de Fomboni et la ville de Moroni peut s'expliquer par l'effet attractif des capitales des îles, sièges des pouvoirs administratifs, politiques et économiques. En effet, la stratégie politique héritée de la colonisation de « concentrer » dans la capitale tous les atouts économiques, sociaux et politiques est en partie responsable de la croissance urbaine rapide connue aujourd'hui dans les pays africains. Il en va de même pour la capitale nationale des Comores et les capitales de trois îles.

Tableau 8 : Evolution de la population des trois capitales des Comores

Ville	Effectif			Taux d'accroissement intercensitaire	
	1980	1991	2003	1980 - 1991	1991 - 2003
Moroni	17 267	29 916	40 050	5,1	2,5
Mutsamudu	12 524	16 540	20 828	2,6	1,9
Fomboni	5 412	8 615	12 881	4,3	3,4

En fait, de 1991 à 2003 la population de Moroni est passée de 29 916 à 40 050 habitants, de Fomboni de 8615 à 12 881 et celle de Mutsamudu est passée de 16.540 à 20.828 soit, respectivement, un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 2,5%, 3,4% et 1,9%.

II.4. Les migrations inter îles : dernière migration

Cette partie est traitée à partir de la méthode appelée « dernière migration » qui met en relation deux variables : le lieu de résidence antérieure et le lieu de résidence actuelle. Cette méthode « dernière migration » permet d'identifier sans ambiguïté le migrant et le non migrant. En effet, les non migrants sont les individus dont le lieu de résidence antérieure est identique au lieu de résidence actuelle.

Comme précédemment, l'île est l'unité de référence pour l'analyse des migrations inter îles. Il s'agit des déplacements des migrants dans les trois îles des Comores et les migrations à l'intérieur de l'île sont dans ce contexte considéré des non migrants. Le nombre des migrants « dernière migration » s'élève à 23 681 personnes.

Tableau 9 : Répartition des résidents, des sortants et des entrants selon l'île « dernière migration »

Ile de résidence antérieure	Résidents		Entrants		Sortants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	35 751	6,21	6 608	27,9	3 550	15,0
Ndzuwani	243 732	42,34	7 551	31,9	11 270	47,6
Ngazidja	296 177	51,45	9 523	40,2	8 862	37,4
Ensemble Pays	575 660	100,00	23 681	100,00	23 681	100,00

Ngazidja et Ndzuwani sont les principales îles d'accueil pour les derniers migrants. Elles reçoivent 17 074 migrants, soit 72,1% des entrants, à raison de 40,2% à Ngazidja et 31,9% à Ndzuwani. Par ailleurs, les soldes migratoires inter- îles sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Matrice des courants migratoires nets entre les îles

Ile de résidence antérieure	Lieu de résidence au moment du RGPH			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
Mwali	-	-2 414	-217	-2 631
Ndzuwani	2 414	-	793	3207
Ngazidja	217	-793	-	-576
Solde migratoire	2 631	-3207	576	0

On constate en effet que les échanges migratoires entre Mwali et chacune des deux autres îles sont au profit de Mwali, son solde migratoire est donc positif. Mwali reçoit un plus de 2 414 migrants venant de Ndzuwani et 217 venant de Ngazidja.

II.5. La migration inter régionale : dernière migration

En considérant que l'unité de référence est le canton, la population migrante obtenue par la dernière migration s'élève à 59 230.

II.5.1. Les principaux cantons de sortie des derniers migrants internes

L'analyse de l'indice de sortie par la méthode de « la dernière migration » (tableau 11) permet de faire ressortir 3 cantons de forte proportion de sortie des migrants. Il s'agit de Moroni avec un nombre absolu des sortants de 14 673 migrants soit un indice de sortie de 45,71%. Il est suivi de deux cantons de Mwali qui sont Wanani et Fomboni avec respectivement 17,31% et 16,49%. En effet, la crise récente qui a secoué les Comores a eu un impact très important sur l'explication de la migration. Le retour des ressortissants de Ndzuwani qui s'étaient installés dans la capitale Moroni a provoqué certainement les fortes sorties de Moroni vers les cantons de Ndzuwani.

Tableau 11 Calcul de l'indice de sortie migratoire « dernière migration », Comores RGPH 2003

Canton	Résidents	Natifs			Sortants (%)	Indice de sortie
		Résidents	Sortants	Total		
Mwali	35 751	26 669	5 025	31 695	8,5	15,9
Fomboni	21 616	16 072	3 173	19 245	5,4	16,5
Nioumachoua	8 304	6 405	975	7 380	1,6	13,2
Wanani	5 831	4 192	877	5 069	1,5	17,3
Ndzuwani	243 736	209 477	18 361	227 838	31,0	8,1
Domoni	40 229	34 953	2 695	37 648	4,6	7,2
Mutsamudu	48 781	39 541	3 585	43 126	6,1	8,3
Mramani	14 855	12 733	1 245	13 978	2,1	8,9
Mrémani	35 682	32 764	5 239	38 003	8,8	13,8
Ouani	39 200	34 973	1 889	36 862	3,2	5,1
Tsembéhou	19 065	15 479	763	16 242	1,3	4,7
Moya	25 146	21 509	1 035	22 545	1,7	4,6
Sima	20 777	17 525	1 910	19 434	3,2	9,8
Ngazidja	296 173	236 431	35 842	272 274	60,5	13,2
Badjini Ouest	19 728	16 763	2 591	19 354	4,4	13,4
Badjini Est	24 894	21 500	2 287	23 787	3,9	9,6
Domba	7 815	7 091	687	7 778	1,2	8,8
Dimani	10 481	9 380	1 018	10 398	1,7	9,8
Oichili	12 479	10 868	1 276	12 144	2,2	10,5
Hamahamet	23 159	21 031	2 020	23 051	3,4	8,8
Mboinkou	9 849	8 773	690	9 463	1,2	7,3
Mboundé	21 241	18 998	1 282	20 280	2,2	6,3
Mitsamihouli	27 837	24 034	2 483	26 517	4,2	9,4
Bambao	38 026	29 981	2 601	32 582	4,4	8,0
Hambou	18 867	15 101	2 030	17 131	3,4	11,9
Moroni	39 858	17 423	14 673	32 096	24,8	45,7
Hamanvou	9 891	9 066	500	9 566	0,8	5,2
Itsandra	32 048	26 422	1 705	28 127	2,9	6,1
Total	575 660	472 577	59 229	531 806	100,0	11,1

II.5.2. Les principaux cantons des entrées des derniers migrants internes

Quatre principaux cantons accueillent 28 702 migrants. Il s'agit de Moroni avec un indice de sortie de 50,17%, de Wanani avec 27,03%, de Fomboni 23,19% et Mutsamudu avec 10,79%. Les sortants de Moroni sont majoritairement rentrés dans la ville de Mutsamudu.

Tableau 12 : Calcul de l'indice d'entrée migratoire « dernière migration », Comores RGPH 2003

REGION	Résidents	Natifs Résidents	Entrants		Résidents nés aux Comores	Indice d'entrée
			Nombre	%		
Mwali	35 751	26 669	8 158	13,7	34 827	23,4
Fomboni	21 216	15 776	4 851	8,2	20 924	23,2
Nioumachoua	8 151	6 287	1 754	3,0	8 159	21,5
Wanani	5 724	4 115	1 552	2,6	5 744	27,0
Ndzuwani	243 736	209 477	14 620	24,6	22 322	65,5
Domoni	40 065	34 811	2 030	3,4	3 684	55,1
Mutsamudu	48 583	39 380	4 761	8,0	4 414	107,9
Mramani	14 795	12 681	940	1,6	1 362	69,0
Mrémani	35 537	32 631	1 085	1,8	3 371	32,2
Ouani	39 041	34 831	1 781	3,0	3 661	48,6
Tsembéhou	18 987	15 416	929	1,6	1 634	56,8
Moya	25 044	21 422	1 448	2,4	2 287	63,3
Sima	20 693	17 453	1 647	2,8	1 910	86,2
Ngazidja	296 173	236 431	36 557	61,6	272 988	13,4
Badjini Ouest	19 410	16 493	2 005	3,4	18 769	10,7
Badjini Est	24 493	26 932	1 590	2,7	23 090	6,9
Domba	7 689	8 883	442	0,7	7 534	5,9
Dimani	10 312	11 750	752	1,3	10 132	7,4
Oichili	12 278	13 615	1 044	1,8	11 913	8,8
Hamahamet	22 786	26 345	1 026	1,7	22 057	4,7
Mboinkou	9 690	10 989	723	1,2	9 496	7,6
Mboundé	20 898	23 799	1 039	1,8	20 037	5,2
Mitsamihouli	27 389	30 107	2 207	3,7	26 242	8,4
Bambao	37 414	37 556	3 453	5,8	33 434	10,3
Hambou	18 563	18 917	1 847	3,1	16 948	10,9
Moroni	39 216	21 826	17 542	29,6	34 965	50,2
Hamanvou	9 732	11 356	446	0,8	9 512	4,7
Itsandra	31 531	33 098	2 439	4,1	28 861	8,5
Total	575 660	472 577	59 335	100,0	330 137	18,0

II.6. Les migrations internationales

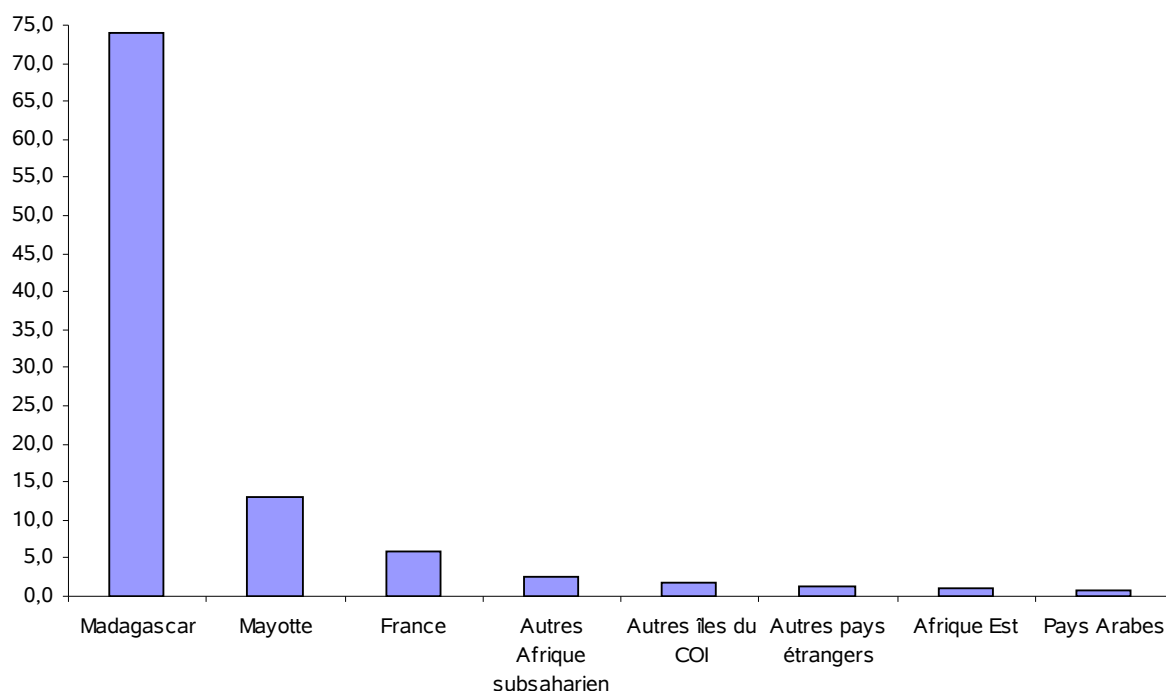
Les données relatives aux migrations internationales du RGPH 2003 permettent de cerner le phénomène de l'immigration et l'émigration pour notre pays. Ces données permettent de faire ressortir les principaux immigrants qui entrent dans notre pays. Ces immigrants s'élèvent en 2003 à 13 565 personnes et ne représentent que 2,4% de la population totale résidente. Nous précisons qu'au fil du temps, les Comores enregistrent une diminution nettement considérable des immigrants. En effet, au cours du Recensement de 1980, cette proportion était de 4,5%, elle est passée à 3,1% en 1991 et à 2,4% en 2003.

II.6.1. Les principaux immigrants et leurs pays de provenance

Selon le Recensement de 2003, trois pays sont les principaux fournisseurs des immigrants des Comores. Ces trois pays ont fourni un effectif de 12569 immigrants soit un peu plus de 92,7% des immigrants qui sont rentrés aux Comores. Il s'agit de Madagascar, de Maoré et de la France avec respectivement des proportions de 73,9%, 13,0% et 5,8%. On note une diminution de 8,9 % des immigrants venant de Madagascar entre le RGPH 91 et celui de

2003. Par contre, pour l'île de Maoré et la France, on enregistre pour cette même période une augmentation respective de plus de 5,6% et 1,7%. Le graphique 1 ci-dessous permet de faire ressortir les principaux fournisseurs d'immigrants aux Comores.

Graphique 1 : Principaux pays ou zones de provenance des immigrants des Comores



En ce qui concerne les principales îles d'accueil de ces immigrants, on constate que Ngazidja reste jusqu'à présent l'île la plus attractive des Comores. En effet, quel que soit le pays ou la zone de provenance des immigrants à l'exception de Maoré, c'est Ngazidja qui accueille la forte proportion des migrants. Elle enregistre plus de 61,8% des immigrants qui entrent aux Comores. Il faut simplement noter que ces entrées connaissent toutefois un léger recul de 2,2% entre 1991 et 2003.

Pour les venants de Maoré, ils sont 76,8% qui rentrent à Ndzuwani, on note qu'ils étaient 47,2% en 1991 soit une hausse des migrants venant de Maoré pour Ndzuwani de plus de 29,6%.

Tableau 13 : Répartition des immigrants selon le lieu de provenance et l'île de résidence actuelle

Pays de provenance	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	341	1,9	5 412	30,0	12 289	68,1	18 042	100,0
Mayotte	334	2,0	12 833	76,8	3 547	21,2	16 714	100,0
France	70	1,9	429	11,9	3 099	86,1	3597	100,0
Autres îles de la COI	9	1,0	121	13,6	762	85,4	892	100,0
Pays Arabes	71	4,3	260	15,6	1 333	80,1	1 664	100,0
Afrique de l'Est	19	1,6	134	11,3	1 034	87,2	1187	100,0
Autres Afrique Sub	36	5,9	154	25,0	426	69,1	617	100,0
Autres pays étrangers	26	5,5	123	26,3	320	68,2	469	100,0
Total	907	2,1	19 466	45,1	22 809	52,8	43 182	100,0

Il faut noter que ces 43 182 immigrants sont en majorité des comoriens nés à l'étranger. En effet, les résidents qui se sont déclarés être de nationalité autre que la nationalité comorienne sont de l'ordre de 20,2% de l'ensemble des immigrants. Les trois premières nationalités représentées au niveau des résidents sont Madagascar, la France et le Sénégal. Cette faible attraction d'immigrants étrangers aux Comores pourrait s'expliquer en bonne partie par la position géographique du pays et par son niveau de développement économique et social comparativement aux pays voisins de l'océan indien. En outre, la plupart des immigrants internationaux sont des comoriens nés à Madagascar.

Plusieurs facteurs peuvent être signalés : l'héritage colonial, la formation et la recherche d'emploi dans la Grande île de l'océan indien. En effet, Madagascar et les Comores formaient une seule entité administrative, économique et financière. Avant l'indépendance de Madagascar, les deux pays avaient la même institution d'émission de leur monnaie. Aussi, la plupart des fonctionnaires comoriens ont été formés à Madagascar et beaucoup d'entre eux travaillaient dans la Grande île sous l'administration coloniale. Après l'indépendance de Madagascar et à un conflit sanglant qui a opposé les comoriens et les malgaches, il y a eu un rapatriement massif des comoriens au pays. Ceci explique en partie la première place qu'occupe Madagascar comme le premier pays fournisseur de migrants aux Comores.

II.6.2. Les principaux émigrants et leurs pays de destination

Les comoriens par contre ont toujours été des principaux émigrants. Il est important d'abord de préciser que la population émigrante saisie au recensement de 2003 se rapporte aux cinq dernières années, alors que celle de 1991 se rapportait aux onze dernières années, ce qui limite les possibilités de comparaison. L'émigration aux Comores reste un phénomène historique.

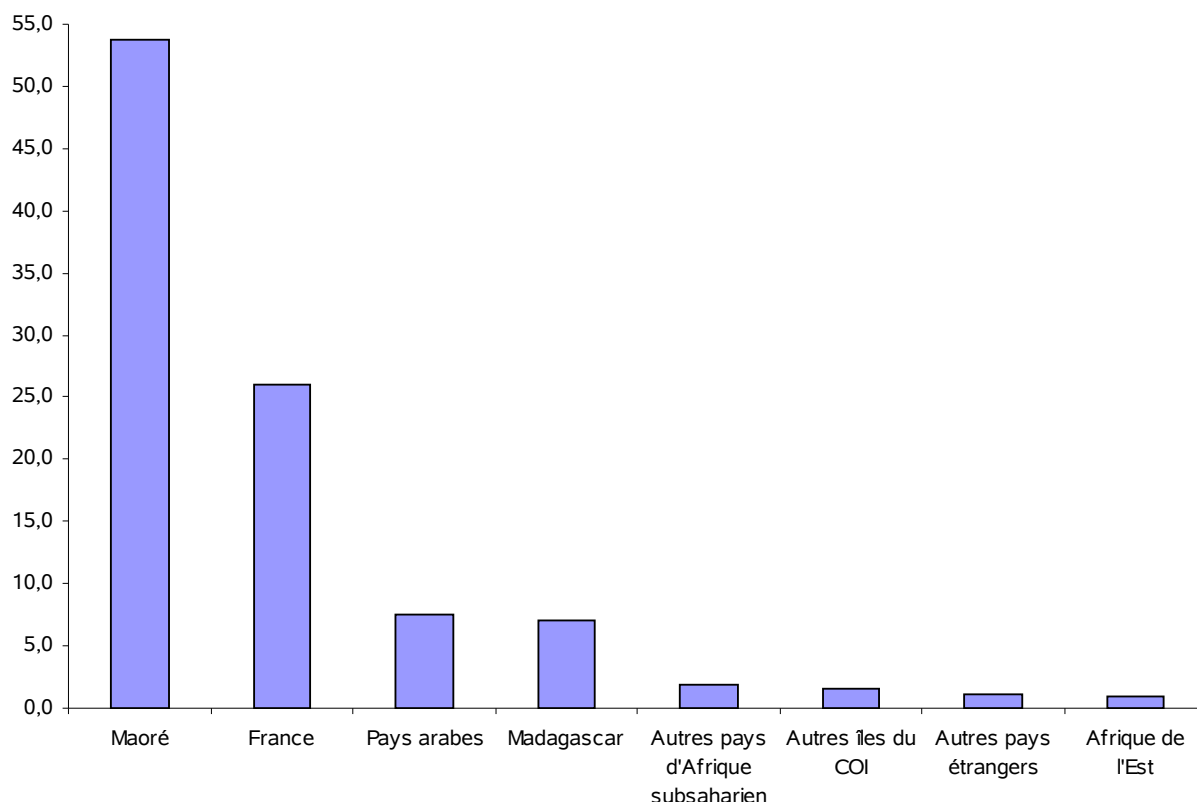
Ngazidja continue à être la principale île fournisseur d'émigrants des Comores. Elle a fourni un effectif de 16 711 émigrants, soit 57,8% de l'ensemble d'émigrants comoriens. Ngazidja est suivie par Ndzuwani avec un effectif d'émigrants de 11 585 soit une proportion de 40,0% de l'ensemble des émigrants comoriens. La population de Ndzuwani semble connaître ces dernières années une forte émigration.

Tableau 14: Répartition des émigrants par île selon le lieu de destination

Pays/Zone de destination	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	80	3,9	876	42,7	1 093	53,3	2 049	100,0
Mayotte	321	2,1	9 937	64,9	5 061	33,0	15 319	100,0
France	74	1,0	374	4,9	7 239	94,2	7 687	100,0
Autres îles de la COI	13	2,8	73	15,8	376	81,4	462	100,0
Pays Arabes	85	3,8	128	5,7	2 026	90,5	2 239	100,0
Afrique de l'Est	9	3,1	35	13,4	221	83,5	265	100,0
Autres Afrique Sub	29	5,1	57	9,9	490	85,0	576	100,0
Autres pays étrangers	22	6,3	105	31,6	206	62,0	333	100,0
Total	633	2,2	11 585	40,0	16 711	57,8	28 929	100,0

Le tableau 14 ci-dessus illustre la destination des émigrants comoriens. L'île comorienne de Maoré se distingue des autres pays d'accueil. Elle accueille plus de la moitié des émigrants comoriens, soit 15 319 individus. C'est la destination favorite des émigrants de Ndzuwani à hauteur de 85,7%. Aussi, un peu plus de la moitié des émigrants de Mwali se dirigent vers l'île de Maoré.

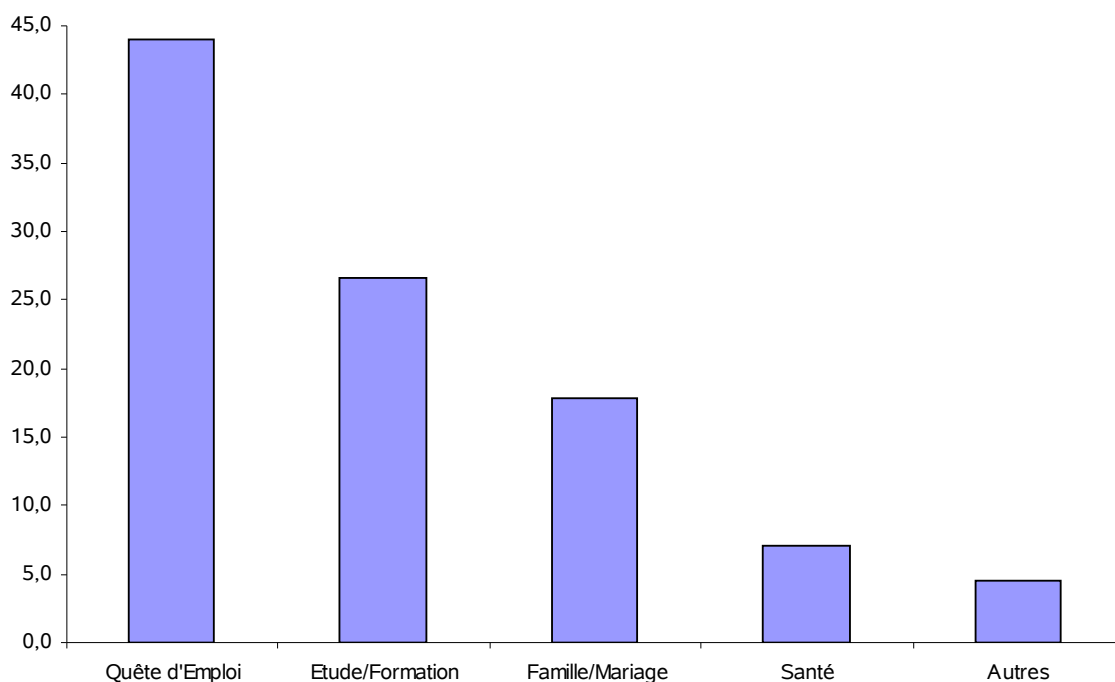
Graphique 2 : Principaux pays de destination des émigrants comoriens



Trois autres pays ou zones peuvent également être soulignés, il s'agit notamment de la France, de Madagascar et des pays arabes. Le graphique 2 ci-dessus permet d'obtenir le classement des principaux pays ou zones de destination des émigrants comoriens.

II.6.3. Les motifs de l'émigration des Comoriens

Les principales raisons pouvant expliquer la forte émigration des comoriens sont présentées dans le graphique 3 suivant. Aux Comores le principal motif d'émigration est la recherche d'emploi ; 44,1% des émigrants ont quitté le pays dans le but d'aller chercher d'emploi ailleurs. Les études et les raisons familiales se placent en seconde et en troisième position avec respectivement 26,6% et 17,8%. On peut constater que les raisons sanitaires ne se classent qu'à la quatrième position avec seulement 7,1% de l'ensemble des émigrants. Ce dernier motif semble être plus ambigu dans la mesure où souvent, l'explication avancée par la plupart des ressortissants de Ndzuwani qui se rendent à Maoré est d'ordre sanitaire. Ces motifs d'émigration et le classement ont été identifiés au recensement général de la population et de l'habitat de 1991.



Par ailleurs, les raisons de l'émigration semblent se différencier au niveau des îles. En effet, l'analyse du tableau 15 ressort dans un premier temps, que les migrants de Ngazidja et de Ndzuwani ont quitté le pays pour la recherche d'emploi alors que les migrants de Mwali sont partis pour des raisons de formation et d'études (36,6%). Ils sont 47,1% d'émigrants de Ndzuwani et 42,8% de Ngazidja pour la recherche d'emploi contre 24,1% pour Mwali.

Tableau 15 : Répartition des émigrants par île selon le motif de la migration

Motif de la migration	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Quête d'emploi	145	1,2	4 878	41,4	6 752	57,3	11 775	100,0
Etudes/Formation	220	3,1	1 636	22,8	5 327	74,2	7 182	100,0
Famille/Mariage	131	2,8	2 385	50,6	2 200	46,7	4 716	100,0
Santé	54	2,8	848	44,9	988	52,3	1 890	100,0
Autres	51	4,3	616	51,9	520	43,8	1 188	100,0
Total	601	2,2	10 363	38,7	15 786	59,0	26 750	100,0

En seconde position, les émigrants de Ngazidja partent vers l'extérieur pour la formation et les études alors que ceux de Ndzuwani quittent le pays pour des raisons familiales ou suite à des mariages et ceux de Mwali pour la recherche d'emploi. Les études et/ou la formation ne se classent qu'en troisième position à Ndzuwani. Les raisons sanitaires ne se classent qu'à la quatrième position pour le pays et pour chacune des trois îles.

II.6. Caractéristiques des migrants internes: dernière migration

Dans cette partie, nous allons étudier les caractéristiques individuelles des migrants internes issus de la dernière migration. L'étude des caractéristiques des migrants « dernière migration » porte sur les cinq dernières années précédant le recensement. Cette étude est très importante d'autant plus qu'elle donne les caractéristiques des migrations récentes.

II.6.1. Les migrants selon le sexe et l'âge actuel

Il est intéressant d'examiner la structure par âge et par sexe de la population migrante et d'essayer si possible de la comparer avec celle de la population non migrante. Cette approche permet d'apprécier le déséquilibre entre le sexe s'il y en a et de relever les éventuelles irrégularités entre les âges. Le tableau 16 suivant donne la structure par groupe d'âge et par sexe de la population migrante au moment du recensement.

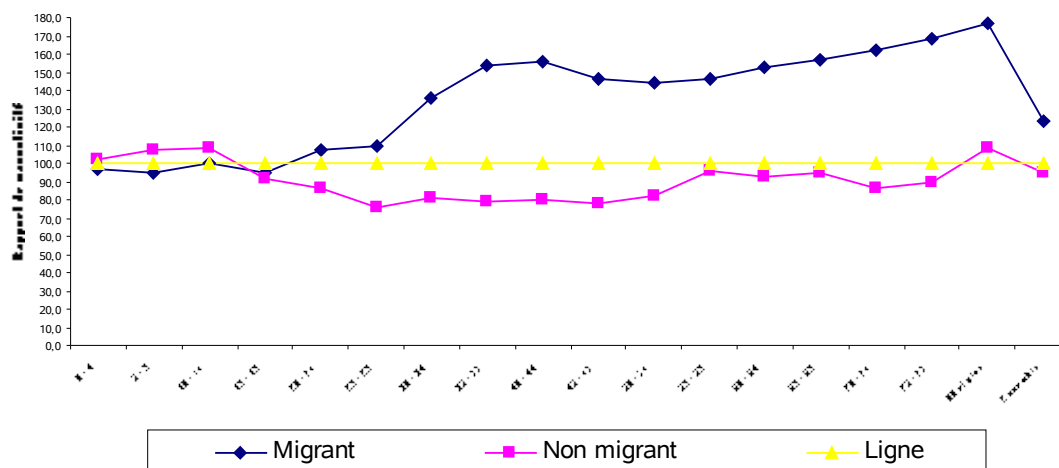
La répartition par sexe des migrants internes montre un nombre plus élevé d'hommes (32732 hommes contre 26498 femmes) parmi les migrants, soit 55,3 % de l'ensemble. Ce déséquilibre entre les sexes au profit des hommes s'observe à partir du groupe d'âges 20-24 ans. Il croît en fonction de l'âge. Le graphique 4 ci-dessous donne les rapports de masculinité des migrants comparés à ceux des non migrants qui sont globalement en dessous de la "ligne de niveau 100". Ce graphique 4 montre que les migrations internes aux Comores concernent beaucoup plus le sexe masculin âgé de plus de 20 ans. La différence de la structure entre les sexes pour les migrants et les non migrants s'observe au delà de 20 ans avec un écart considérable jusqu'aux âges plus élevés, 80 ans et plus.

Tableau 16 : Proportion des migrants internes (dernière migration) par sexe et rapport de masculinité selon le groupe d'âge

Age actuel	Hommes	Femmes	Total	Rapport de masculinité
0 – 4	3,3	4,2	3,7	96,81
5 – 9	5,9	7,7	6,7	95,14
10 – 14	6,8	8,4	7,5	100,43
15 – 19	8,1	10,6	9,2	94,31
20 – 24	9,6	11,1	10,3	107,22
25 – 29	10,2	11,5	10,8	109,29
30 – 34	11,0	10,0	10,6	135,97
35 – 39	10,7	8,6	9,8	153,99
40 – 44	8,6	6,8	7,8	155,98
45 – 49	5,7	4,8	5,3	146,41
50 – 54	5,2	4,4	4,8	144,17
55 – 59	3,3	2,8	3,1	146,09
60 – 64	3,8	3,1	3,4	152,38
65 – 69	2,4	1,9	2,2	157,35
70 – 74	2,5	1,9	2,2	161,94
75 – 79	1,1	0,8	1,0	168,39
80 – 84	1,1	0,8	0,9	167,32
85 – 89	0,3	0,2	0,3	154,65
90 et +	0,5	0,4	0,4	164,83
Total	100,0	100,0	100,0	123,66

Cette situation n'est pas sans conséquence pour les différentes régions du pays. En effet, si les échanges migratoires internes étaient équilibrés (soldes migratoires plus ou moins égaux à zéro), les structures par âge et par sexe des populations résidentes des régions ne seraient pas très déséquilibrées. Mais puisque les comportements migratoires ne sont pas les mêmes au niveau des régions, certaines régions sont attractives et d'autres répulsives, les structures des unes en bénéficient pendant que celles des autres sont dépouillées d'une partie de leur population masculine active; c'est le cas par exemple des régions de Mramani et de Mrémani, des régions en grande partie rurale.

Graphique 3 : Rapport de masculinité des migrants et non migrants selon l'âge actuel



A l'inverse, les régions urbaines telles que Moroni et son centre urbain, généralement dépourvues d'infrastructures suffisantes pour l'accueil de ces hommes en âges actifs, probablement à la recherche d'emplois, auront sans doute du mal à intégrer ces migrants dans leurs sociétés et à satisfaire leurs besoins. On note que entre 0 et 19 ans, la courbe du rapport de masculinité pour les migrants est inférieure à 100, cela montre qu'il y a plus des migrantes à ces âges que des migrants. A partir de 20 ans, c'est le sexe masculin qui est plus frappé par les migrations.

II.6.2. Les migrants selon le niveau d'instruction

Plusieurs études sur les migrations ont montré que les migrants sont généralement plus scolarisés ou plus instruits que les non migrants. Il s'agit dans cette étude de voir le niveau de scolarisation ou d'instruction des migrants et des non migrants pour confirmer ou infirmer ce constat.

Tableau 17: Proportions des migrants internes et des non migrants selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Migrants internes			Non migrants		
	H	F	Total	H	F	Total
Aucun	3,93	7,10	5,05	13,45	14,30	13,86
Primaire	41,54	32,48	38,33	58,57	59,46	58,99
Secondaire 1er cycle	22,74	29,70	25,20	16,53	16,49	16,51
Secondaire 2ème cycle	15,03	18,25	16,17	8,64	8,02	8,34
Supérieur	10,12	7,73	9,27	1,86	1,20	1,55
Professionnel de niveau secondaire	2,74	2,06	2,50	0,53	0,27	0,41
Professionnel de niveau supérieur	3,91	2,68	3,47	0,42	0,26	0,34
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

En effet, d'après le tableau 17 précédent, on constate que la proportion des migrants n'ayant pas un niveau d'instruction ou ayant un niveau primaire est faible par rapport à celle des non migrants. Seulement, 5,1% des migrants n'ont pas de niveau d'instruction alors que cette proportion est de 13,9% pour les non migrants. Pour le niveau d'instruction primaire, la proportion des migrants est de 38,33% et celle des non migrants est de 59,0%. Cette proportion élevée pour les non migrants, peut s'expliquer comme suit :

1. en matière de quête d'emploi, le niveau d'instruction "primaire" offre moins de possibilités;
2. l'effet des jeunes qui fréquentent encore l'école primaire. En fait, avec l'extrême jeunesse de la population comorienne et l'accès universel à la scolarisation pour tous les enfants, la proportion de ces derniers qui fréquentent doit effectivement être très importante dans la population non migrante.

Par ailleurs, on peut remarquer que plus le niveau d'instruction augmente et plus la proportion des migrants, comparée à celle des non migrants, devient élevée. Pour le niveau d'instruction secondaire du premier cycle et le niveau supérieur professionnel, la proportion des migrants est respectivement de 25,2% et 3,5% contre 16,5% et 0,3% pour les non migrants : les migrants sont proportionnellement plus instruits que les non migrants.

On note en plus, que pour les migrants ou les non migrants, les hommes sont plus instruits que les femmes. Pour les migrants hommes, 10,1% ont un niveau d'instruction supérieur alors que les femmes pour ce même niveau ne représentent que 7,7%. Pour les non migrants, ces proportions s'élèvent à 1,86% pour les hommes contre 1,20% pour les femmes.

II.6.3. Les migrants selon leur état matrimonial

L'analyse de l'état matrimonial des migrants et des non migrants permettra de faire des comparaisons sur les caractéristiques des migrants. En effet, le tableau 18 suivant montre qu'au niveau de la population migrante, les proportions des mariés (hommes comme femmes) sont relativement plus fortes que celles correspondant aux non migrants. Dans la population des migrants, les mariés représentent 58,96 % (hommes 58,9% et femmes 59,1%) contre 44,84% dans celles des non migrants (hommes 41,0% et femmes 48,1%).

Tableau 18 : Proportion des migrants et des non migrants selon leur état matrimonial

État matrimonial	Migrants internes			Non migrants		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Célibataire	36,55	26,69	32,23	56,06	39,19	46,99
Marié(e)	58,90	59,04	58,96	41,01	48,13	44,84
Divorcé(e)	4,11	10,01	6,69	2,47	7,00	4,91
Veuf/Veuve	0,44	4,26	2,11	0,46	5,67	3,26
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

En ce qui concerne le divorce et le veuvage, on constate que les proportions des divorcées et des veuves sont plus élevées que celles des hommes divorcés et veufs ; ceci est vrai pour les migrants que les non migrants. Ce qui montre que cette caractéristique n'est pas propre aux migrants. L'explication la vraisemblable qu'on peut souligner ici est la polygamie (un polygame qui perd une de ses épouses par divorce ou décès garde toujours le statut de marié) et le remariage rapide des hommes comparativement aux femmes dans le pays. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les migrations aux Comores sont plus une affaire des mariés. Cette situation mérite une attention particulière. Elle explique donc la proportion non négligeable des migrants âgés de moins de 10 ans qui sans doute accompagnent leurs parents.

III. URBANISATION AUX COMORES

III.1 Facteurs déterminant l'apparition des villes aux Comores

L'urbanisation aux Comores et dans la plupart des pays africains s'est imposée en tant que phénomène démographique avant même que le concept de « fait urbain » n'ait réussi à poser l'évidence des différentes conceptions de la ville. Si le concept de ville reste vague, en retour le processus d'urbanisation demeure rapide et s'explique par un processus de changement socio-économique et politique. En effet, les premières villes aux Comores naissent au cours du 19ème siècle avec la colonisation. Ces centres urbains étaient des comptoirs le long de la côte ou d'escales à l'intérieur, déterminés par l'acheminement des matières premières vers la métropole. Les raisons d'ordre commercial ou politico stratégique ont déterminé l'apparition d'autres villes ayant un rôle de carrefour pour les échanges commerciaux et des endroits de conquête de l'intérieur.

Depuis l'indépendance, les villes comoriennes se développent rapidement, mais l'évolution économique du pays et la crise des produits de rente diminuent le rôle de certaines villes de l'intérieur, en faisant accroître l'importance des capitales insulaires et la capitale fédérale Moroni. Le développement urbain post indépendance s'explique par un facteur administratif et politique avec l'afflux des ruraux dans les villes.

En somme, l'analyse des facteurs déterminant l'apparition et l'évolution des villes permet de mieux comprendre le mécanisme de la croissance de la population, de l'existence et du développement de la strate urbaine. Elle aidera à déchiffrer les problèmes et à offrir des solutions possibles concernant le phénomène d'urbanisation aux Comores.

III.2 Structures et réseaux urbains

Dès les années de l'indépendance, les autorités africaines ont attaché un espoir à l'urbanisation qui est généralement perçue comme une part intégrante du processus de modernisation et de développement. En effet, la concentration des équipements et des infrastructures dans les villes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de santé autoriseraient à espérer, dans les villes, une réduction substantielle de la mortalité et, plus tard, une chute de la fécondité. Ainsi, selon certains auteurs comme Lerner (1984), l'urbanisation serait fortement corrélée à des aspects de la modernisation telle que l'éducation.

Aujourd'hui, les pays africains, particulièrement les Comores, ne répondent pas à ce schéma classique dans la mesure où l'intensification de l'urbanisation engendre plutôt une déstructuration socio-économique des sociétés rurales que des effets induits d'un quelconque développement urbain. La croissance et l'évolution rapide des villes occasionnent un certain nombre de contradictions internes et externes qui reflètent l'état actuel des réseaux urbains africains. En effet, d'un réseau structuré sous la période coloniale avec une ville primatale et des villes secondaires entretenues entre elles par des liaisons diffuses, on passe au modèle actuel caractérisé par la grande ville de Moroni qui s'impose tant dans les relations avec l'extérieur que dans celles entre les différentes villes secondaires.

En conséquence l'analyse de l'image générale de la structure de l'armature urbaine existante aux Comores se présente de façon hétérogène, avec des villes très inégales de part leur taille et de part leur répartition dans l'espace. En effet, les traits caractéristiques et significatifs de l'urbanisation aux Comores peuvent être résumés comme suit :

- Un très grand écart économique, social et culturel entre les agglomérations urbaines ;
- La concentration particulièrement forte de la population dans trois agglomérations, les deux capitales insulaires et la capitale fédérale, Moroni, sans être intégrée dans un réseau urbain. La structure urbaine des Comores fait que l'agglomération Moroni représente environ 24,8% de la population urbaine totale du pays et concentre une part importante des investissements publics.
- L'absence d'un continuum dans la hiérarchie urbaine;
- La concentration des agglomérations urbaines tout près des façades maritimes ;
- La croissance urbaine occasionne principalement des occupations et constructions irrégulières, particulièrement à Moroni et au niveau des capitales insulaires.

Le tableau 19 suivant permet de faire ressortir la répartition de la population urbaine et rurale des Comores. On constate que la population urbaine qui s'élève à 160 862 habitants ne représente que 27,9% de la population comorienne. Les Comores ont un taux d'urbanisation faible. Il y a 2 cantons sur 8 à Ndzuwani où la population est totalement rurale et 6 cantons sur 14 à Ngazidja. Ceci montre que 43% des cantons de Ngazidja sont totalement ruraux alors qu'ils ne sont que de 25% à Ndzuwani. Tous les cantons de Mwali ont une population urbaine.

En ce qui concerne les disparités entre les îles, au niveau de la population urbaine, elles sont très importantes : Ngazidja est l'île la plus rurale avec 24,1 % de la population qui vit en milieu urbain ; Ndzuwani demeure aussi faiblement urbanisée avec une proportion de la population urbaine de 28,6% ; par contre Mwali a la plus forte proportion de population urbaine avec plus de 54,8%. La situation de l'île de Mwali mériterait une attention particulière, compte tenu de sa superficie, l'accroissement de sa population et son fort taux d'urbanisation.

Tableau 19 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

Canton/Ile	Milieu de résidence				Total
	Urbain	Proportion (%)	Rural	Proportion (%)	
Mwali	19 581	54,8	16 170	45,2	35 751
Fomboni	14 977	69,4	6 591	30,6	21 568
Nioumachoua	2 687	32,4	5 598	67,6	8 285
Wanani	1 917	32,5	3 981	67,5	5 898
Ndzuwani	69 810	28,6	173 922	71,4	243 732
Domoni	10 073	25,0	30 139	75,0	40 212
Mutsamudu	29 617	60,7	19 137	39,3	48 754
Mramani	-	-	14 820	100,0	14 820
Mrémani	5 476	15,4	30 143	84,6	35 619
Ouani	8 840	22,5	30 458	77,5	39 298
Tsembéhou	8 102	42,2	11 099	57,8	19 201
Moya	-	-	25 054	100,0	25 054
Sima	7 702	37,1	13 072	62,9	20 774
Ngazidja	71471	24,1	224706	75,9	296 177
Mbadjini - Ouest	-	-	19 738	100,0	19 738
Mbadjini - Est	3 385	13,5	21 717	86,5	25 102
Domba	-	-	7 786	100,0	7 786
Dimani	-	-	10 349	100,0	10 349
Oichili	2 054	16,7	10 254	83,3	12 308
Hamahamet	5 768	24,6	17 632	75,4	23 400
Mboinkou	-	-	9 712	100,0	9 712
Mboudé	-	-	21 266	100,0	21 266
Mitsamiouli	4 810	17,1	23 385	82,9	28 195
Bambao	6 032	15,9	31 899	84,1	37 931
Hambou	3 129	16,6	15 736	83,4	18 865
Moroni	40 050	100,0	-	-	40 050
Hamanvou	-	-	9 822	100,0	9 822
Itsandra	6 243	19,7	25 410	80,3	31 653
Ensemble	160 862	27,9	414 798	72,1	575 660

III.3 Ampleur et tendance de l'urbanisation

Les Comores font partie des pays faiblement urbanisés du continent. Moins d'un tiers (27,9%) de la population vit dans les villes. Un taux proche de la moyenne des pays du Sahel, mais faible par rapport aux pays de l'océan indien. Dans l'ensemble la population urbaine a fortement augmenté, elle est passée de 128 533 en 1991 à 160 862 en 2003 soit un accroissement durant cette période de plus de 25,1% ou un taux d'urbanisation annuel de 1,9%.

On note des fortes disparités au niveau des îles, le taux de croissance annuel moyen de la population urbaine de Mwali est le plus fort avec 3,9% par an, elle est suivie de Ngazidja puis de Ndzuwani avec respectivement 2,0% et 1,3%. La poursuite de cette tendance entraînerait une forte urbanisation de la population de Mwali et dans une moindre mesure de celle de Ngazidja. L'île de Ndzuwani quant à elle aurait une population urbaine faible.

Si les tendances observées au cours de la dernière période intercensitaire se maintiennent (voir tableau 20 ci-dessous), la population urbaine va augmenter sensiblement dans toutes les régions du pays à l'exception de Domoni à Ndzuwani où on constate une diminution de celle-ci. Ceci s'explique par le départ massif des jeunes de Domoni, plus particulièrement vers l'île de Maoré. En revanche, Mrémani qui fait partie des cantons à forte proportion rurale, a enregistré le taux d'accroissement de la population urbaine le plus élevé (3,7%), ce qui s'expliquerait par le niveau très élevé de fécondité dans ce canton.

Tableau 20 : Évolution de la population urbaine de 1991 à 2003

Région	1991	2003	Accroissement en % durant la période	Taux d'urbanisation annuel
Mwali	12 207	19 581	60,4	3,9
Fomboni	10 251	14 977	46,1	3,2
Nioumachoua	1 956	2 687	37,4	2,6
Wanani	-	1 917	-	-
Ndzuwani	59 852	69 810	16,6	1,3
Domoni	10 169	10 073	-0,9	-0,1
Mutsamudu	23 682	29 617	25,1	1,9
Mramani	-	-	-	-
Mrémani	3 501	5 476	56,4	3,7
Ouani	7 134	8 840	23,9	1,8
Tsembéhou	8 096	8 102	0,1	0,0
Moya	-	-	-	-
Sima	7 270	7 702	5,9	0,5
Ngazidja	56 490	71471	26,5	2,0
Mbadjini – Ouest	-	-	-	-
Mbadjini - Est	3 138	3 385	7,9	0,6
Domba		-	-	-
Dimani		-	-	-
Oichili	1 627	2 054	26,2	1,9
Hamahamet	4 549	5 768	26,8	2,0
Mboinkou		-	-	-
Mboudé		-	-	-
Mitsamiouli	4 260	4 810	12,9	1,0
Bambao	5 191	6 032	16,2	1,3
Hambou	2 946	3 129	6,2	0,5
Moroni	29 916	40 050	33,9	2,4
Hamanvou		-		
Itsandra	4 863	6 243	28,4	2,1
Ensemble	128 549	160 862	25,1	1,9

Cette évolution tendancielle de la population aura des effets très importants sur le développement économique et social du pays en général et sur le développement urbain en particulier.

Conclusion

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003 des Comores constitue bien, une source très riche de données quantitatives sur les migrations et l'urbanisation, notamment les migrations internes qui semblent affecter les différentes régions du pays. Il est en fait possible d'étudier aussi finement que possible les données collectées, les flux migratoires internes ou internationales. Il est également possible d'analyser les principales caractéristiques des migrants, d'apprécier le comportement migratoire des individus et de mesurer la contribution des migrations à l'évolution des structures et à la croissance au niveau des régions du pays.

L'analyse des migrations et de l'urbanisation a permis de dégager les résultats suivants. Premièrement, les mouvements migratoires aux Comores sont essentiellement intra îles et inter îles. L'immigration internationale a relativement diminué alors que l'émigration des comoriens vers l'île de Maoré et la France s'est fortement accrue ces dernières années. A l'intérieur du pays, c'est probablement la distance entre les régions et les moyens de communications et de transports, facteurs pouvant jouer un rôle stimulant ou dissuasif de la migration qui expliquent une telle situation. Entre deux régions internes à une île, le candidat à la migration peut plus facilement évaluer les coûts et les avantages de sa migration alors qu'il est moins évident d'en faire autant entre deux préfectures appartenant à des îles différentes.

Deuxièmement, les mouvements inter îles observés sont pour la plupart orientés vers l'île de Mwali, la capitale des Comores et les régions de Bambao et d'Itsandra dans l'île de Ngazidja. Les possibilités qu'offre l'île de Mwali en matière d'agriculture et de pêche expliquent le caractère attractif de cette île. Il nous semble que la pression et le manque de terres cultivables a sans doute un effet déterminant sur le caractère répulsif de l'île de Ndzouani, la plus densément peuplée des trois.

Les caractéristiques étudiées confèrent au migrant interne le profil général d'un jeune homme marié et instruit. Celui-ci semble migrer avec sa conjointe et ses enfants. C'est une hypothèse plausible mais qui mérite une validation par des études futures qui s'intéresseront aux migrations collectives.

Bibliographie et références

Ahmidou THIAM, Tunis 8 au 12 décembre 2003, « Migration, urbanisation et pauvreté au Sénégal, 4ème conférence Africaine sur la population et la pauvreté ».

Comité national Habitat II, Istanbul+5, 2001 : Évolution de la gestion des Établissements Humains du Sénégal de 1996-2000, MUH, Dakar, Mai 2001.

Commissariat général au Plan et au Développement, Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1991, « Migrations », Moroni, Décembre 1996

Lututala M., 1988 « Aspects démographiques de l'urbanisation en Afrique : la dynamique de la croissance due aux migrations et au mouvement naturel », dans Actes du Congrès africain de population, Dakar, 4.2.1-4.2.15.

Zourkaléini Younoussi, UERD, Université de Ouagadougou, Burkina Faso « Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou au Burkina Faso »